



- Vu la Loi numéro 2008-19 du 25 Février 2008, relative à l'Enseignement Supérieur, amendée par le Décret numéro 2011-31 du 26 Avril 2011 et notamment son troisième article.
- Vu le Décret numéro 92-1932 du 02 Novembre 1992, fixant l'autorité compétente pour signer les Diplômes Scientifiques Nationaux.
- Vu le Décret numéro 2008-3123 du 22 Septembre 2008, portant cadre général du régime d'étude et conditions en vue de l'obtention du Diplôme National de Licence dans les différents domaines de formation, matières, parcours et spécialités du système LMD.
- Vu l'Arrêté du Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie du 30 Juin 2009, portant guide des procédures commun du régime des crédits, règles générales de l'évaluation et la progression au niveau de Diplôme National de Licence dans les différents domaines de formation, matières, parcours et spécialités du système LMD, amendé par l'Arrêté du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique du 19 Octobre 2012.
- Et vu les Procès-verbaux des délibérations des jurys des examens pour l'année universitaire 2019-2020

Est Décerné le

Diplôme National de Licence Fondamentale

Domaine : Sciences et Technologie

Matière : Informatique

Spécialité : Sciences de l'Informatique

Avec la mention : Assez Bien

À Madame / Mademoiselle : **Ons BOUAZRA**

Née le : **14 Juillet 1998** à **Tunis**

Titulaire de la carte d'identité nationale numéro : **069999002**

Monastir, le 20/07/2020

Directeur

Signé : **Najib HASSAN (Signature)**

Sceau sec

Sceau rond et humide : **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique - Université de Monastir - Institut Supérieur d'Informatique et de Mathématiques de Monastir**

Avis : Ce diplôme n'est délivré qu'une seule fois.



Traduction de l'Arabe conforme à l'original faite le 03/01/2023 par Maître BEN SALEM Nizar, traducteur et interprète assermenté près le Ministère de la Justice de la République Tunisienne, nommé à la Juridiction d'Appel de Monastir en vertu d'un arrêté du Ministère de la Justice du 7 Juin 2016, Tél : 50 381 680, Adresse : rez-de-chaussée, Immeuble El Khalil, rue Salem Bechir, cour de la gare de Monastir. Courrier électronique : nizarbensalemtraducteur50381680@gmail.com